

REFUGE DE BESAIN

155 spéléos non jurassiens ont fréquenté le refuge de Besain depuis le début de l'année; ils représentent 14 clubs différents, tous originaires de régions dépourvues de karst important: Orléans, Le Mans, Caen, Rouen, Tours, Région Parisienne, Châlons/Marne, Nancy, Chalon/Saône, Saint Dié, Strasbourg, et ... Bruxelles. Nous attendons pour le 11 novembre un stage du CDS de l'Eure.

A partir de Besain, les groupes rayonnent surtout vers le nord du Jura et le Doubs; aucun n'est allé dans les secteurs de St Claude et Arinthod. Le bois de Malrocher et les classiques du coin (Champ Guillobot, Patu de la Fosse, Baumain) sont toujours très prisés pour l'initiation. Rappelons que le refuge fonctionne grâce au travail bénévole de quatre membres du GRS Besain.

SECOURS

Jeudi 13 octobre, R. Limagne est averti téléphoniquement par un habitant de Lent, que deux chiens sont bloqués dans les escarpements de la Cluse d'Entreporte (près de Champagnole), et ce depuis une dizaine de jours !

Après avoir prévenu le C.T Bruno Théry, nous donnons rendez vous sur place à notre guide; celui-ci nous amena au-dessus de l'escarpement où nous retrouvons une paire de garde-chasse puissamment armés...

Après quelques descentes acrobatiques, c'est Bruno qui arrive nez à nez avec deux gros Bergers (ères) Belges, plutôt terrorisés.

Il nous fallu près de deux heures + quelques gamelles d'eau et de canigou pour les amadouer et arriver à les harnacher, puis les remonter. Les chiens ont retrouvé leur propriétaire légitime dès le lendemain, ce qui ne les a pas empêché de se sauver à nouveau dès le mardi suivant !

BASE DE LA ROCHE

Depuis cet été, la Base de La Roche sur Ain (Champagnole) pratique une activité spéléo. En juillet, P. Gilotte a effectué bon nombre de sorties, depuis le mois d'Acût, c'est R. Limagne qui s'occupe de l'activité. Plusieurs sorties de Découverte ont déjà eu lieu, concernant une cinquantaine d'adolescents jusqu'à ce jour. Pour toutes ces sorties, l'accent est mis sur l'observation et la compréhension du milieu, au détriment de l'apprentissage technique.

Début août, un stage de type Perfectionnement Technique s'est déroulé dans le Jura et le Doubs, pour quatre spéléos parisiens.

Un stage de Spéléo Hivernale est programmé pour Noël et se déroulera au CNS de St Martin en Vercors.

La Base de la Roche possède maintenant une collection de cent diapos permettant de réaliser deux montages: l'un présente une vulgarisation de la spéléo en général, l'autre aborde des éléments de karstologie et de biologie souterraine. La réalisation de ces montages a été possible grâce à de nombreux spéléos photographes, à la Ligue de F-C, et à l'EFS, qui nous ont permis de faire des duplicatas. L'acquisition de ces montages par la Commission Expo du CDS sera peut-être proposée lors de la prochaine AG.

ACTIVITES DES CLUBS

Association Spéléo de Saint Claude:

- Topo Grotte de la Grusse: dev. = 810m ; den. = -92m .
format 29,7 X 42 en vente 5 F chez R. Le Penne
- Topo Grotte des Cernois A : 380 m dont 20m de première;
(annoncée 550m)
- Plongée du lac terminal dans la grotte du Moulin de Montépile,
sur 45 m, prof: - 18 m. Visibilité 50cm, à suivre.
- Plongée grotte de la Doye C (Les Nans); séance photos ...
- Remontée de la Cheminée du Vent (Gtte des Foules): cote + 255m.
(le sommet de cette cheminée avait été atteint en première il y a quelques mois par une équipe du SCSC).

G.R.S Besain:

- Week-end dans le Vercors: visite du scialet de l'Appel jusqu'au siphon - 180 ; balisage du scialet Collavet.
- Visite du Gouffre de Vaux (Géraise).
- Tentatives de dynamitage dans la grotte de St Aldegrin (Baume les Messieurs), et dans le gouffre de la Côte (Cize); ces travaux seront poursuivis avec l'aide d'un perforateur.
- Fin de la désobstruction au Latet: découverte d'une diaclase de 40 cm de large et de 5m de profondeur; arrêt à la cote - 13 sur niveau d'eau, la diaclase se poursuit verticalement; nous sommes peut-être en présence d'une exsurgence vaclusienne...

DECOUVERTE DE LA FRANCHE-COMTE SOUTERRAINE et "SAFARIS SPELEO"

(info B. THERY)

12 clubs ont participé à l'action de la Ligue cet été; 7 seulement ont pris la peine de donner de leurs nouvelles (dont les 4 clubs jurassiens concernés) au Bureau de la Ligue. Cela prouve que beaucoup sont plus aptes à la critique systématique qu'à la réflexion; le travail fourni par la Ligue (du moins par ceux qui y travaillent réellement) aurait mérité davantage de remarques constructives.

De toutes façons, l'opération fut un échec complet: 40 personnes au total se sont inscrites, sur 43 sorties programmées.

Une réunion de C.A. aura lieu le 22 novembre, et suivant l'intérêt des participants (????), des contacts seront repris avec le Comité Régional du Tourisme pour une nouvelle action l'an prochain; une publicité plus adaptée serait envisagée, notamment par voie d'affiche dans les grottes aménagées.

Une réunion de travail aura lieu la semaine prochaine entre les élus du CRT et le Bureau de la Ligue.

Chaque fédéré du Jura et tous les clubs du Doubs ont reçu il y a quelques mois un questionnaire relatif à des "safaris spéléo".

Que vous y ayez répondu ou non importe peu.

S'agissant d'une action de la Ligue, c'est Bruno Théry qui s'en est occupé et qui a demandé des explications au Président de la FPNJ, puisque seule cette adresse figurait sur le papier et sur l'enveloppe. Réponse de celui-ci: "la FPNJ n'est pas signataire du questionnaire mais servait de boîte aux lettres pour l'association adhérente qui l'envoyait".

Puis il parle de "polémique" et propose d'étouffer cette "affaire".

Il regrette enfin que la Ligue n'ait pas informé les protecteurs de la nature ("en si grand secret"), et attend un courrier de Bruno pour

"fixer les modalités de ces actions" (lettre datée du 7 juin) et bientôt leur demander l'autorisation d'aller sous terre ???

En tout cas, mes félicitations à l'association qui a les moyens de poster plus de cent questionnaires pour contrer une action qui aura réuni 40 personnes.

SUPPLEMENT SPECIAL, destiné seulement aux fédérés du Jura, directement concernés par les sujets exposés.

1) LES NANS

Vous vous souvenez du problème de la grotte de la Doye dont l'interdiction d'accès nous pendait au nez au début de l'année.

But avoué: protection du gisement paléontologique situé au-delà des deux siphons d'entrée. Chronologie:

26_fev: Conférence à la commune des Nans par le GS Doubs, avec la participation de F. Devaux; présentation du gisement et propositions d'actions pour la protection du site (arrêté municipal; classement...)

Spéléos du CDS présents: P. Bon, P. Lafosse, R. Limagne, J. Mazureck.

Personnalités présentes: Conseiller Gal, Direct. Dept du Tourisme; autre personnalité: M. Menin.

27_fev: R. Limagne informe le Bureau Fédéral et la Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques.

13_mar: Réunion d'information du CDS Jura.

Ensuite, un échange de courriers émanant du Bureau Fédéral, de la Direction de la cpepsc et du GS Doubs, en arrive à accuser le président du CDS d'affabulation et de provocation: "affirmations mensongères", "polémique stérile et préjudiciable".

Le Directeur des Ant. Préhisto. censure tout ce qui concerne le gisement dans l'article du GSD destiné à être publié dans le dernier bulletin de la Ligue; il fait surveiller le site par la Gendarmerie de Nozeroy, et demande de ne plus ébruiter cette affaire.

27_mai: premier week-end sans pluie depuis le début de l'année; B.Théry, P. Bon, R. Le Pennec plongent les siphons de la grotte de la Doye, et constatent qu'il ne reste plus aucun crâne ni aucun squelette d'ours en place dans la cavité, et que des traces de crue recouvrent les empreintes d'ossements.

Je m'abstiendrai de formuler toute hypothèse; sachez seulement que un compte-rendu détaillé a été envoyé au Directeur des A.P. et au Secrétaire Gal de la Fédé (également Animateur Régional Protection); Le Directeur des A.P. estime que la cavité ne mérite plus de protection et annule la surveillance de la Gendarmerie; le Secrétaire Gal n'a toujours pas manifesté de réaction à ce jour.

Quoi qu'il en soit, la cavité reste libre d'accès, mais à quel prix !

R. Limagne

2) BORNE AUX CASSOTS

J'ouvre une parenthèse préalable pour rappeler que la poursuite des actions dans ce domaine a été votée à l'unanimité le 18 décembre dernier; il me semble pour le moins curieux qu'un des votant n'hésite pas maintenant à inviter des collègues dans la grotte, prétendant qu'il lui suffit de demander la clé à Menin... Mais nous le connaissons et lui pardonnons facilement, tout le monde sait bien maintenant qu'il parle beau mais fait peu.

Voici chronologiquement le déroulement des opérations:

- de février à avril, la DDTL parvient à obtenir copie des arrêtés.
- 17 mai: entrevue avec le Maire de Nevy à son domicile, Limagne, Maréchal (DDTL), Théry.
- 21 juin: réunion du conseil à Nevy: Limagne, Théry en face de Menin, Coulois, + 11 conseillers. Voici le texte de la délibération:
" Le Conseil Municipal, après avoir entendu, l'exposé de Mr Limagne Président du Comité Dep. de Spéléo relatif à la gérance de la grotte par ce comité, la lecture de la lettre de Mr Menin faisant partie du Groupe Spéléo Jurassien, concernant la location de la cavité à une association régie par la loi de 1901 qui comprendra des spéléologues et des habitants de Nevy, serait favorable à la location de la grotte à cette association, sous réserve que les statuts de celle-ci soient soumis à son approbation. "
- 7 juillet: intervention écrite du Secrétaire Gal de la Fédération
- 26 juillet: nouvelle délibération du Conseil:
" Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance:
- du courrier du Groupe Spéléologique Jurassien,
- de la lettre de la Fédération Française de Spéléologie, décide qu'à partir du 1er janvier 84 l'accès à la grotte sera interdit à tous, le bail de cette cavité souterraine se terminant le 31 décembre 83 "

En effet, parallèlement, ça barde entre Menin et l'ensemble du GSJ, puisque circulent des lettres incendiaires émanant du nouveau Bureau du GSJ, dans lesquelles il refuse le bail de la grotte, et dénigre à Menin le droit de s'exprimer au nom du GSJ.

Mais paradoxalement, on continue à lire la même prose dans la presse locale: Info-Lons, concernant le Festival de la Nature du 25 septembre: "la Borne aux Cassots et le GSJ, une histoire d'amour", et d'autres exemples... Rien n'est clair.

Pour le moment, le progrès apparent est que nous sommes tous égaux devant la loi, mais ce n'est peut-être pas fini...

R. Limagne